L'Education au Canada.

(Extrait du Journal des Trois-Rivières.)

Il n'est pas nécessaire, ce me semble, d'être doué d'un gnement chrétien. talent bien extraordinaire d'observation pour apercevoir où tendent les longs et fréquents écrits sur l'éducation qu'on étale aujourd'hui sous nos yeux dans certaines feuilles.

Tandis que l'on garde le silence sur nos écoles de Frères et de Religieuses et sur nos grandes institutions religieuses et ecclésiastiques, ou que, tout au plus, ou rencontre " pour l'instruction de la jeunesse, la violence et la riça et là sur ces maisons quelque modeste communique, il n'est pas rare de voir, à propos des écoles dites laïques, de longs et très élogieux comptes-rendus publiés comme "si funeste spectacle que Nous n'avons pas les moyens articles de fond, force réclames en faveur de l'éducation " suffisants de subvenir, autant que Nous le souhaite. " pratique" et des méthodes "modernes," quelques fois "rions, à tant de maux. En effet, Nous sommes vraimême des attaques mal déguisées contre les colléges qui "ment plus sous le pouvoir de nos ennemis que Nous ne " bourrent la jeunesse de grec et de latin." Tout cela ne " Nous appartenons, et l'usage même de cette liberté qu'on laissent point que d'être significatif.

sont graves et nombreux. Il y a parmi nous, on ne sau- " Nous l'enlever ou l'amoindrir. rait le nier, des tendances sausses, alarmantes en éducation, qu'il importe souverainement de signaler avec fran- " quotidienne, que la contagion du mal gagne de plus en chise et de contrecarrer avec énergie. Ce serait peu de "plus dans le reste du corps de l'Etat chrétien et s'étend ne point les favoriser, il faut les combattre ouvertement, "à un grand nombre d'hommes. Car les peuples séparés avec vigueur et persévérance, comme tout homme de "de l'Eglise tombent chaque jour dans des calamités plus cœur doit combattre ce qui tend directement et nécessai- "grandes; et du moment que la foi catholique est éteinte rement à la ruine intellectuelle et morale de sa race, à " ou affaiblie, la porte est ouverte au dévergondage des l'abaissement des intelligences et des caractères, à l'amoin-| " idées et à la curiosité malsaine des nouveautés. Lorsdrissement de la foi et de la vraie liberté.

Le zele que l'on déploie quelque part, depuis assez longtemps, pour nous lancer dans le mouvement révolutionnaire et maconnique, nous fait prévoir que les partisans de Jules Ferry sont à l'œuvre ; ils réussiront infailliblement et plus vite qu'on ne pense à faire prévaloir de plus en plus les idées fausses, à implanter au milieu de nous un système d'éducation dangereux, anti-chrétien, à corrompre chez les maîtres et bientôt par le moyen des maîtres, chez nos enfants les vraies notions, les principes les plus incontestables concernant les droits de l'Eglise en matière d'éducation, finalement à nous faire tous rouler dans l'abime... si nous voulons seulement nous croiser les bras et laisser faire.

A la vue de ces tendances qui se manifestent tous les jours, dans nos lois, dans certains journaux, dans plusieurs institutions, chez plusieurs hommes importants, il est à propos de citer quelques extraits des lettres Encycliques de Sa Sainteté Léon XIII.

Léon XIII et les droits de l'Eglise en matière d'Education. . ::

On n'a pas oublié sans doute l'admirable Lettre Encyclique de N. S. P. Léon XIII, annonçant un Jubilé extraordi- de sagesse et de noble simplicité. naire, le 12 mars dernier.

générale les persécutions auxquelles la sainte Eglise de Souverain Pontife déclare que : Dieu est en butte aujourd'hui; puis Il signale au monde! "La charge d'y enseigner est un ministère des plus

chrétien les deux formes ordinaires sous lesquelles s'exercent ces persécutions de nos jours. Les ennemis de l'Eglise s'acharnent surtout à ruiner la chaire de Pierre, s'il était possible, et à nier les droits de l'Eglise dans l'ensei-

Voici les paroles du St-Père sur ce dernier point :

"Sans aucun égard pour ce pouvoir d'enseigner qui " réside dans le Pontife Romain, ils (les ennemis de l'Eglise) écartent Notre autorité de l'instruction même de " la jeunesce, et s'il Nous est permis-ce qui n'est inter-" dit à aucun particulier-d'ouvrir à nos frais des écoles "gueur des lois civiles font invasion jusque dans ces. " écoles. Nous sommes d'autant plus vivement ému d'un " Nous concède n'a pas un fondement certain de durée Les dangers que court le pays au sujet de l'éducation, " et de stabilité, puisque le bon plaisir d'un autre peut

"Cependant, il est manifeste, d'après une expérience " qu'on a méprisé le très grand et très noble pouvoir de " celui qui tient la place de Dieu sur la terre, il est évi-" dent qu'il ne reste dans l'autorité des hommes aucun " frein assez fort pour retenir les esprits indomptés des " rebelles ou pour réprimer, dans la multitude, l'ardeur " d'une liberté en démence. Aussi la société civile, bien-" qu'elle ait déjà subi de grandes calamités, est-elle épou-" vantée par la perspective de périls plus grands encore. "C'est pourquoi il est nécessaire que l'Eglise, pour

"repousser les efforts de ses ennemis et accomplir sa "charge au profit de tous, travaille et combatte beau-" coup. Mais dans ce combat violent et varié, où il s'agit " de la gloire divine et où l'on se bat pour le salut éternel " des âmes, toute la valeur et tonte l'habileté de l'homme " seraient vaines si l'on n'était aidé par les secours céles-" tes appropriés aux temps."

N. Très S. Père Léon XIII publiait une Constitution Apostolique le 8 mai de cette année, afin de régler certains points controversés entre les Evèques et les Missionnaires réguliers d'Angleterre et d'Ecosse. On nous a signalé ce très grave document comme un chef-d'œuvre, comme un écrit qui jette dans l'étonnement et l'admiration les hommes les plus versés dans les sciences sacrées, tant il renferme à la fois de savoir profond, de lucidité parfaite,

Parlant des écoles qui ont été appelées écoles "élémen-Le Souverain Pontife y rappelle d'abord d'une manière taires," " primaires " ou " populaires " - du peuple, le